

principale. Si vous venez, par exemple, d'un endroit situé à 75 milles de Gaspé pour y prendre le train, vous avez naturellement diné à midi. Ensuite, vous partez de Gaspé à 2 heures et demie de l'après-midi pour arriver à Montréal le lendemain matin à 7 heures et demie ou 8 heures. Pour cela, vous devez faire le trajet de Gaspé à Matapédia par autorail Budd, puis changer de train. A Matapédia, vous ne montez pas dans l'*Ocean Limited* qui vient d'Halifax, mais vous prenez un autre train qui est assemblé à Campbellton, soit à 15 milles de Matapédia. De 95 à 98 p. 100 environ des gens qui prennent place à bord du *Chaleur* et voyagent entre Campbellton et Montréal sont de la Gaspésie. Il nous faut prendre un train constitué à 15 milles de Matapédia, et rester à bord.

Il me semble y avoir double emploi, monsieur le président, et le service qu'on nous offre laisse à désirer. Si les Gaspésiens forment 98 p. 100 des voyageurs du *Chaleur*, ne serait-il pas logique que le train aille directement de Gaspé à Montréal? Pourquoi n'aurions-nous pas le genre de wagon-lits qu'on trouve sur l'*Ocean Limited*? Le même genre de repas? Nous payons le même tarif; donc, nous avons droit aux mêmes services. Maintenant, monsieur le président, je vais essayer de vous dire ce qu'il arrive quand on monte dans le train appelé le *Chaleur*, à Matapédia. On s'installe dans la voiture, qui remonte probablement à 1925 ou 1930. Comme tout craque, on a du mal à dormir.

• (12.40 p.m.)

Maintenant, vous voudrez peut-être manger avant de vous coucher, d'autant plus que vous voyagez depuis six ou huit heures. De temps à autre, il y a un wagon-restaurant, mais le plus souvent il n'y en a pas. Lorsque les Chambres de commerce ou les corps publics se lamentent, on ajoute un wagon-restaurant; aussitôt les plaintes apaisées, houp! on enlève le wagon-restaurant.

Lorsque vous voyagez par *Ocean Limited*, vous prenez place à une table recouverte d'une nappe de toile et on vous donne une serviette de toile. Mais si vous êtes gaspésien, si vous voyagez par le *Chaleur*, on vous donne un napperon comme celui que j'ai à la main. Vous y lisez, «Bienvenue. De bons repas et de bons services vont de pair avec le National-Canadien. Asseyez-vous confortablement, détendez-vous et allez-y de votre meilleur appétit.» Ensuite, on vous demande si vous avez besoin de quelque chose: d'un napperon-souvenir peut-être?

L'hon. M. Pickersgill: Le député aurait-il l'obligeance de déposer ce document?

M. Keays: Je le ferai volontiers. Je dirai également au ministre que je l'ai pris dans le

Chaleur le 16 novembre 1965. Vous avez donc droit à un napperon gratuit. Mais alors que je paie le même prix que toute autre personne venant des provinces Maritimes, avec ma couchette, je n'ai pas le droit à un repas gratuit dans ce train. On passe un menu offrant un jus de fruit ou une soupe et ensuite des sandwiches. Je vous ai dit d'où venaient les sandwiches. Il n'y a pas de choix de jus, il faut prendre ce qu'on donne. Ce train est formé à Campbellton; 20 minutes après le départ, on consulte le menu, on choisit un sandwich; alors le garçon vous dit qu'il regrette, mais qu'il n'y en a pas. Je le répète, le train n'est parti que depuis 20 minutes de Campbellton (Nouveau-Brunswick), son point de départ.

Monsieur le président, il ne faut pas trop présumer des Gaspésiens. Je proteste, comme d'ailleurs tous les autres Gaspésiens, contre le fait que nous ne pouvons obtenir le même traitement que d'autres qui parcourent d'égales distances en direction ouest jusqu'à Montréal. J'aperçois à son pupitre l'honorable député de Bonaventure et je suis certain que lui aussi est très conscient de ce problème et qu'il a présenté des instances à cette fin au ministre ou au National-Canadien. Comme il est maintenant du côté ministériel à la Chambre, j'espère que le ministre l'écouterait et essaierait de faire un peu pression sur le National-Canadien afin de donner aux Gaspésiens le service qu'ils méritent.

De nos jours il vous faut de l'argent pour voyager. Pour avoir de l'argent il faut travailler. Pour travailler dans la péninsule gaspésienne il faut avoir une entreprise. Pour avoir une entreprise il faut l'encouragement du gouvernement. Il ne sert à rien de faire ce que le ministre des Transports a fait, quelques années passées, alors qu'on avait diminué les taxes partout au pays. Afin de recouvrer cet argent il imposa, le jour suivant, des droits supplémentaires de quaiage sur toute la marchandise se trouvant sur les quais publics et imposa aussi une taxe aux passagers des traversiers. Cela eut pour effet de paralyser certaines de nos entreprises.

Je vais donner au ministre un seul petit exemple. Il sait que, dans sa province de Terre-Neuve, se trouvent d'assez nombreux gisements de cuivre. Le minerai concentré de cette région est envoyé à la fonderie de Murdochville. Parce que nous voulons que tout le concentré soit fondu à Murdochville, le gouvernement, conscient que cette région est une région désignée, une région qui a besoin de l'assistance fédérale, une région qui devrait être signalée à l'attention du gouvernement, le gouvernement, dis-je, a imposé ces frais spéciaux. Je suis sûr que, dans un